

Durée :

1 jour (7 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Tout Personnel utilisant un harnais de façon occasionnelle ou régulière pour effectuer des accès et travaux en hauteur en utilisant des supports d'assurages existants (ancrages, lignes de vies...)
Ils seront médicalement aptes aux travaux en hauteur.

Notre intervenant :

Formateur spécialiste des travaux en hauteur.

L'organisation :

Lieu : à déterminer

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 - 17h00

Coût par participant :

200 € HT (240 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Prendre en compte sa sécurité ainsi que celle de son entourage dans les travaux en hauteur.
- Connaître les risques liés au travail en hauteur.
- Acquérir les connaissances techniques au travail et accès sur des sites préalablement sécurisés (ancrages, lignes de vie, supports d'assurages...).
- Rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice des travaux en hauteur.
- Connaître les devoirs et responsabilités de chacun.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Alternance d'apports théoriques et de pratique.
Supports audio visuels adaptés (transparents, films).
Support de cours remis à chaque participant.
Exercices pratiques sur site.
Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **La réglementation**

- Cadre réglementaire.
- Les Art R.233.13.20 à 37 du code du travail.
- Sensibilisation aux chutes de hauteur.
- Droits et devoirs employeurs/employés.
- La protection collective.
- La protection individuelle (Normes/obligations).
- Quelques statistiques.
- Droit de retrait du travailleur.

■ **Les dispositions spécifiques au port du harnais**

- Moyens d'accès au poste de travail et circulation en hauteur.
- Les travaux sur toiture.
- Les lignes de vie.
- Les différents types de harnais de sécurité, les anti-chutes et les ancrages.
- Les accessoires de liaisons.
- Les absorbeurs d'énergie.
- Les obligations et responsabilités liées au harnais de sécurité (contrôles, entretiens...).

■ Travaux pratiques sur chantier et sur site

- Etude du risque par rapport aux travaux à réaliser.
- Réglage du harnais /Test de suspension.
- Accrochage du harnais et mise en oeuvre des accessoires.
- Déplacements sur lignes de vie (techniques/règles de sécurité).
- Utilisation des systèmes antichute sur supports d'assurage flexibles et rigides.
- Vérification et préparation du matériel avant utilisation.
- Stockage, entretien du matériel et contrôle quotidien.